



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

2^e juin 2020

Collège Aurora : l'automne 2020 sera centré sur les besoins des étudiants

FORT SMITH (TNO) – Dans la foulée du plan *Une reprise avisée* préparé pour aider les Tenois à se relever de la COVID-19, et conformément à ses objectifs de réussite scolaire, le Collège Aurora a préparé un plan pour prendre en considération les besoins des étudiants dans l'offre des programmes en 2020-2021.

« Les interactions entre étudiants, enseignants et membres du personnel font partie des avantages d'étudier au Collège Aurora. Nous apprenons à connaître nos étudiants personnellement; ce ne sont pas juste des visages anonymes dans une classe. Les étudiants n'hésitent pas à nous faire part de leurs préoccupations, ce qui nous permet de tenir compte de leurs points de vue dans notre planification », explique Andy Bevan, président du Collège Aurora.

Tous les cours et programmes du Collège Aurora font actuellement l'objet d'une révision exhaustive en vue de déterminer comment l'offre globale pourra se poursuivre dans le respect des règles de santé publique liées à la COVID-19. Bien que l'apprentissage se fera surtout à distance, le Collège Aurora continue de planifier la reprise graduelle de l'enseignement en présentiel, dont les modalités se fonderont non seulement sur les recommandations du Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique (BACSP) et de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT), mais aussi sur les besoins propres à chaque programme.

L'enseignement à distance étant une nouvelle réalité pour beaucoup d'apprenants adultes dans le Nord, le Collège Aurora offrira cet automne, à tous les étudiants, une option de remboursement garanti des frais de scolarité. Ainsi, tout étudiant inscrit à un programme à temps plein ou partiel cet automne pourra, s'il n'est pas satisfait de la qualité de l'enseignement à distance, demander à se désinscrire d'ici le 9 octobre et se faire rembourser au complet sans encourir aucune pénalité sur le plan scolaire.

« Le Collège Aurora reconnaît que les étudiants pourraient se questionner sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement à distance », poursuit M. Bevan. « Nous tenons à leur assurer que nous avons confiance en la qualité des programmes que nous offrons, au point d'être prêts à la garantir. »

Les étudiants qui se retireront d'un programme d'ici le 6 novembre pourront, eux, se voir rembourser 50 % des frais de scolarité payés, sans pénalité sur le plan scolaire. La période habituelle pour se désinscrire d'un programme est donc prolongée.

Les programmes suivants seront offerts à distance : administration des affaires, administration de bureau, développement de la petite enfance, certificat en éducation des adultes, services de soutien à la personne (temps plein), services de soutien à la personne (temps partiel – programme pilote), accès au marché du travail et aux études collégiales, accès aux études collégiales et universitaires, alphabétisation et formation de base des adultes (programme sur campus ou dans un centre d'apprentissage communautaire), et divers cours de littératie et de compétences essentielles (dans les centres d'apprentissage communautaires).

Les programmes suivants, pour leur part, auront une prestation mixte (en présentiel et à distance), si toutefois le BACSP l'approuve : technologie de l'environnement et des ressources naturelles, éducation de la petite enfance et soins à la petite enfance, baccalauréat en sciences infirmières, apprenti charpentier (niveaux 1 et 3), apprenti électricien (niveaux 1 et 2) et apprenti plombier (niveau 1).

En ce qui concerne les programmes d'apprenti opérateur de machinerie lourde, les programmes miniers, les programmes de métiers (sans certification d'apprenti) et les cours non universitaires offerts dans les centres d'apprentissage communautaires, ils ne sont actuellement pas prévus à l'horaire pour cet automne en raison de leur nature même. Des discussions auront cependant lieu avec le BACSP pour déterminer à quel moment ils pourront être offerts en présentiel de façon sécuritaire.

Le Collège Aurora travaille à examiner des manières d'offrir du soutien supplémentaire aux étudiants pour favoriser leur réussite dans le cadre d'un enseignement à formule mixte ou à distance.

Si des étudiants ne disposent pas des ressources nécessaires pour suivre les formations en ligne dans leur collectivité, le Collège Aurora les aidera en leur donnant accès à des logements sur ses campus dès septembre. Toutes les résidences seront exploitées en respectant les directives du BACSP et de la CSTIT.

Puisque l'accès à des technologies adéquates peut représenter une barrière à l'apprentissage à distance pour certains étudiants, le Collège Aurora collabore par ailleurs avec différents partenaires, dont le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, pour trouver des façons de soutenir ces étudiants, y compris par un élargissement de l'accès à Internet. D'autres mesures de soutien seront mises en place pour s'assurer que les étudiants aient les connaissances qu'il leur faut pour réussir leurs cours.

Les étudiants qui ne se sont pas encore inscrits au programme de leur choix sont invités à le faire au www.auroracollege.nt.ca. La date limite pour les inscriptions a été repoussée en fonction des places disponibles, et il est donc encore possible de s'inscrire. On encourage les demandeurs à ne pas attendre à la dernière minute, puisque beaucoup de programmes tendent à afficher complet rapidement et que les places en résidence seront accordées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour connaître la liste complète de nos programmes courts, de nos programmes de perfectionnement professionnel ainsi que de nos cours d'intérêt général, consultez la section « Continuing Education » sur notre site Web.

Puisque les instructions du gouvernement ténénois évoluent face à la COVID-19, le Collège Aurora s'engage à adapter la prestation de ses programmes de manière à prioriser la santé de ses étudiants et

de sa communauté, en s'assurant que l'ensemble des plans et des décisions sont conformes aux mesures sanitaires préconisées par le BACSP.

« Il est primordial de répondre aux besoins pédagogiques des étudiants. Les activités d'apprentissage pratique en présentiel sont une composante essentielle de beaucoup de nos programmes, et il est donc important de trouver des solutions pour que nos étudiants y aient accès. En même temps, notre priorité absolue demeure d'offrir des programmes de grande qualité tout en assurant la sécurité de nos étudiants, de notre personnel et des Téois en général », conclut M. Bevan.

La liste complète des programmes et des cours prévus pour l'automne 2020 se trouve au www.auroracollege.nt.ca. Les questions ayant trait au Collège Aurora, à ses programmes, à ses installations ou à d'autres préoccupations peuvent être envoyées à l'adresse info@auroracollege.nt.ca.

--- 30 ---

Le Collège Aurora offre du perfectionnement scolaire ainsi que de la formation en métiers et techniques, à l'intérieur de programmes postsecondaires menant à un certificat ou à un diplôme à plus de 3 000 étudiants inscrits à temps plein et à temps partiel sur trois campus, dans 21 centres d'apprentissage communautaires et d'autres établissements communautaires des Territoires du Nord-Ouest. Les programmes postsecondaires axés sur la collectivité reflètent la culture du Nord et les besoins du marché du travail dans le Nord. La division de la recherche du Collège Aurora, appelée l'Institut de recherche Aurora, mène et soutient les recherches et octroie des licences de recherche aux TNO. Les centres de recherche sont situés à Inuvik, à Yellowknife et à Fort Smith.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Jayne Murray

Gestionnaire des communications et des relations du Collège

Collège Aurora

Tél. : 867-872-7021

Courriel : jmurray@auroracollege.nt.ca